



## Semaine du 08 au 14 avril 2024



Un joli weekend de printemps qui a ouvert le bal des récoltes en plaine.



### Données météo : source Météo France

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes



Programme Régional  
Autonomie fourrage Avec le  
concours du Casdar et des  
fonds Européens.

CUMUL DES TEMPERATURES (en °C) au 07 avril 2024 (source Météo France)				
	Zone de plaine Moins de 500 m	Demi-montagne 500 à 850 m	Plateau de montagne 850 à 1100 m	Haute-montagne + de 1250 m
Cumul depuis le 1 <sup>er</sup> février 2024 (base 0°C)	Fontannes (435m)	Monistrol/L (777 m)	Saugues (945 m)	Les Etables (1350 m)
		Chaspuzac (833 m)	Félines (1020 m)	
			Fix St Geneys (1102 m)	
			Mazet St Voy (1130 m)	
			Landos (1148 m)	
Somme de t° au 1er février 2024	<b>614</b>	<b>489</b>	<b>368</b>	<b>259</b>
Gain de la semaine	<b>+ 96°C</b>	<b>+ 82°C</b>	<b>+ 66°C</b>	<b>+ 52°C</b>
Pluviométrie par station				
Pluviométrie cumulée 2024 (mm)	<b>186,3</b>	<b>259,4</b>	<b>272,2</b>	<b>531,7</b>
			<b>269,6</b>	
			<b>214,8</b>	
		<b>200</b>	<b>342,1</b>	
			<b>313,6</b>	

### ❖ Zones de plaines et demi-montagne

La semaine passée, entre températures clémentes et vent séchant, les parcelles ont enfin pu se ressuyer correctement. Les animaux ont pu ainsi regagner les parcs. Avec une pousse de l'herbe soutenue, un grand nombre de parcelles se trouve avec un stock sur pied important autour de 57 kg MS/ha/j à 70kg MS/ha/j. Ce sont 3.5 à 4.5 VL qui pourraient être nourries si l'alimentation est 100% due à la pâture.

Info Prairie est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.

Bulletin rédigé par Nolwen SURIEUX, Conseillère à la Chambre D'Agriculture de Haute-Loire.

Contact @ : [nolwen.surieux@haute-loire.chambagri.fr](mailto:nolwen.surieux@haute-loire.chambagri.fr) - A consulter dès le mardi sur [www.haute-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)



Pour valoriser au mieux cette quantité importante il peut être intéressant d'augmenter la pression du pâturage en réduisant la taille des paddocks pour intensifier ainsi le chargement/ha et contrôler l'épiaison des graminées.

La mise en place d'un fil arrière est intéressant afin d'éviter le surpâturage des repousses et conserver ainsi sur l'ensemble du paddock une herbe de qualité. On évite également le piétinement.

Pour d'autres parcelles dont la hauteur d'herbe est supérieure à 13-15 cm, il peut être judicieux de les sortir du circuit et les intégrer à un circuit de fauche.

A 800m d'altitude, le déprimage doit se terminer sous peine d'impacter négativement le stock à récolter.

### Concernant les 1ers chantiers d'ensilage en plaine :

A l'approche des 700°C, les chantiers d'ensilage peuvent débuter si ce n'est pas fait pour les prairies temporaires précoces, à base de ray grass d'Italie ou de ray grass hybrique, ainsi que les méteils à base de seigle.

Cette année le potentiel de rendement est là. L'objectif maintenant est de récolter un fourrage de qualité. Aussi attention à l'épiaison...signe de baisse de valeurs alimentaire du fourrage.

Les luzernes avancent vite également. Certaines parcelles ont souffert de l'humidité. Il faudra veiller à anticiper la récolte et espérer ainsi de bonnes repousses.



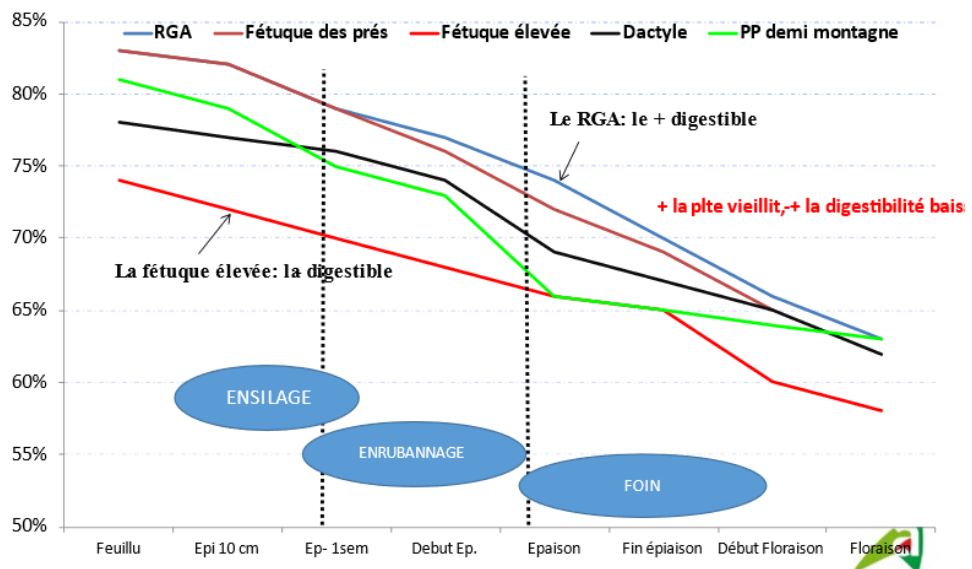
#### Données météo : source Météo France

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes



**Programme Régional  
Autonomie fourrage Avec le  
concours du Casdar et des  
fonds Européens.**

### Evolution de la digestibilité des graminées



**Info Prairie** est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.

Bulletin rédigé par Nolwen SURIEUX, Conseillère à la Chambre D'Agriculture de Haute-Loire.

Contact @ : [nolwen.surieux@haute-loire.chambagri.fr](mailto:nolwen.surieux@haute-loire.chambagri.fr) - A consulter dès le mardi sur [www.haute-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)

La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



## ❖ Zone de plateau et montagne :



### Données météo : source Météo France

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes

Pour le pâturage, il faut faire un tour des parcelles pour s'assurer d'une bonne portance des sols. Cela reste le mot d'ordre, pour ne pas abimer les prairies et impacter le potentiel de celles-ci. Le tour des parcelles est utile également pour l'ordre de passage des animaux.

On privilégiera des parcelles à stade plus avancé pour mettre les animaux au pâturage. Il doit être rapide sur l'ensemble des parcelles pour conserver la qualité (15 jours), permettre une croissance active derrière et respecter la transition alimentaire du troupeau. Sortir ainsi l'après-midi et durant 3-4 h. Respecter une hauteur de sortie au-delà de 5 cm pour ne pas impacter la repousse suivante.

On se retrouve la semaine prochaine.



**Programme Régional  
Autonomie fourrage Avec le  
concours du Casdar et des  
fonds Européens.**

**Info Prairie** est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.

Bulletin rédigé par Nolwen SURIEUX, Conseillère à la Chambre D'Agriculture de Haute-Loire.

Contact @ : [nolwen.surieux@haute-loire.chambagri.fr](mailto:nolwen.surieux@haute-loire.chambagri.fr) - A consulter dès le mardi sur [www.haute-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)